L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1883.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, nearly 56 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1,50; four months, $1; three months, 75 cents.

Address: **Editors "N. O. Bee."**

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre.—Température—Pluies légères et temps partiellement couvert, vents variables généralement de l'est au nord, température et baromètre stationnaires.

Température du 14 septembre 1883
Thermomètre de J. Duramel, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade.
6 heures du matin	73	22
Midi	81	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	77	25

Vendredi, 14 septembre 1883, 9 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	71	Louisville, Ky	—
Augusta, Geo	72	Memphis, Tenn	85
Galveston, Tex	89	Mobile, Ala	83
Cairo, Ill	87	Montgomery, Ala	87
Chattanooga, Tenn	80	Nashville, Tenn	85
Cincinnati, O	84	New Orleans, La	84
Davenport, Iowa	71	Omaha, Neb	82
Dubuque, Iowa	83	Pittsburgh, Pa	79
Galveston, Texas	88	Savannah, Geo	78
Indianola	83	Shreveport, La	82
Keokuk, Iowa	83	St. Louis, Mo	80
Key West, Fla	90	St. Paul, Minn	73
La Crosse, Wis	73	Vicksburg, Miss	80
Leavenworth, Kan	83	Yankton, D. T	74

Hauteurs des eaux au-dessus du niveau des plus basses eaux de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.04	Nashville, Tenn	0.09
Cairo, Ill	6.06	New Orleans	12.05
Cincinnati, O	4.04	Omaha, Neb	6.09
Davenport, Iowa	2.02	Pittsburgh, Pa	—
Keokuk, Iowa	2.06	Shreveport, La	2.08
La Crosse, Wis	1.06	St. Louis, Mo	8.04
Leavenworth, Kansas	0.11	St. Paul, Minn	1.01
Louisville, Ky	—	Vicksburg, Miss	7.08
Memphis, Tenn	5.00	Yankton	1.02

Chute des eaux au-dessus du niveau des hautes eaux de 1882 1883.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Maurice Conner à Mlle Norah Sheen.
John Jones à Mlle Rebecca Hawkins.
William Dalermann à Mlle Rosina Kirschner.
James Keuney à Mlle Mary L. Gill.
Richard Gardel à Mlle Laura Pista.
Edward C. Lundegaard à Mlle Adelaide Stafford.

Naissances.

Mme James Mahan, en garçon, 1883.
Mme Frank Masetti, en garçon 13 sept.
Mme J. H. Lambert, en garçon, 13 sept.
Mme Willis L. Hughes, en garçon, 8 sept.
Mme Cr O E Lange, en fille, 1er août.
Mme Germain Lafon, en garçon, 9 juin.

Décès.

Joseph A. Lodenia, 3 ans, rue Bourbon, près Dumaine.
Eugène G. Tharin, 41 ans, coin Dauphine et Enghien.
Peter D'Amico, 17 jours, No 27 rue Lafayette côté Nord.
Mme Fannie R. Craighead, 32 ans, No 455 rue Magnolia.
Albert P. Maestri, 1 jour, coin Bayou Road et Robertson.
Elizabeth Marcel, 90 ans, No 363 rue Ste-Anne.
Elizabeth Cage, 32 ans, coin Josephine et Romas.
John Dean, 23 ans, No 148 rue St. André.
Louis E. Delahousaye, 1 mois, 114½ rue Hospital.
Mary Allen, 65 ans, rue Touti, près Ste Anne.
Bernard Meyer, 71 ans, English Turn, paroisse Plaquemines, La.
Margaret M. McQuillan, 8 ans, No 122 rue St. André.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL

J. Pritchard, Miss; R S Hyer, Savannah, Geo; H W Beers, Ala; C M Caswell, Chicago; A F Conner; C Schumer, New York; J W Blackwood, femme et garçon, Mlle L Bird, W M Gudsell, Texas; J A Taylor, Virginia; C O Bennault, Washington, D.C.; J Reiff, San Antonio; Mrs Morgan, Houston; Ed Pettus, Chicago; Miss A B Brandon, Mlle F E A Brandon, Mlle S Brandon, Miss Sarah Bowman, Bayou Sara; S B Foster, Mansfield, La.

Cour Criminelle de district

—A la section A, (Juge Roman) — Ma le Britton, Henri Dorsey, Eddie Howell, David Jackson et Cato Moore, sont accusés de voies de fait; Lucie Johnson et Dave Young, de port d'armes cachées; Emma Fields, Hy. Williams, Wm. Wadlock et Eva Gauthreaux, de vol.

Fritz Leip, Stonewall Llambias, Wm. Latil, John McConnor et Frank Millet, accusés de voies de fait, se sont déclarés innocents.

François Despaux a été convaincu de vol.

Joe Donlap prévenu d'être entré chez Mme Washburn dans l'intention d'y commettre un vol, a été acquitté.

Gustave Seeger a été condamné à $25 d'amende, pour attaque.

Le grand jury a siégé hier.

Cour du recorder Ford.

—Joseph Ben ou Rosanne, convaincu de bris de paix et de langage indécent, a donné un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant 6 mois.

Edward Crummy, convaincu de bataille et de bris de paix; Marie Friebis, de tapage, d'ivresse et de langage indécent—ont été condamnés à $10 d'amende ou 20 jours de geôle de police.

Fannie Robertson, prévenue de vol, a dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

W. E. Murray était accusé, par Cécilia Murray, de bris de paix et de menaces de la tuer. Cécilia ayant déclaré qu'elle a porté plainte dans un moment d'emportement, et demandé que l'affaire n'eût pas de suite, le magistrat l'a condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police pour avoir fait un "affidavit" frivole. Quant à Murray, il a été requis de donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Cour du recorder Davey.

—Félicians Bartadeancio, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Porter Thompson et N. Arthur, prévenus de vol, ont donné un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Winnie Ryan, Kate Sullivan, Jennie Wood, Alfred Ingram et John Corselow étaient accusés de n'avoir aucun moyen d'existence; les quatre premiers ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police; le dernier a été envoyé à "l'Alms House."

Ventes inscrites

aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Aloise Wagner à Mme veuve Emile Wagner, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Marigny, Mandeville et Robertson ayant 34 pieds de face à la rue Robertson sur 160 pieds de profondeur.....$1,300

Clemens Olberding à Mme veuve Ferdinand Schumacher, un terrain et bâtisse dans l'îlet compris entre les rues Espagne, Romparts, Mandeville et Bourgogne.....$2,000

Francis M. Fisk à Mme Veuve F. M. Fisk, quatre terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Fulton, Josephine et Roussan.....$1,825

Mme William P. Ames à Solomon Kuhn, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Terpsichore, Prytanée, Esterpe et Colisée, ayant 30 pieds de façade à la rue Terpsichore sur 103 pieds de profondeur.....$3,400

Henry Sylvestre Doerd further aux Monastère des Carmélites Déchaussées de Ste. Thérèse et St. Joseph de la Nouvelle-Orléans, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Quartier, Hôpital et Romparts.....$5,250

John Purcell à Michael Murphy, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Julie, Phydras, Rocheblave et Prytanée, ayant 32 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur.....$850

Henry Vincellio, A. Schmitt et A. Schmitt jr, à Mme veuve Joseph Groe, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Laurent, Josephine, White et St-André, ayant 21 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.....$450

La guerre municipale.

M. Walshe est de nouveau maître de la situation. L'histoire est curieuse. Suspendu une première fois de ses fonctions par le maire de la ville, pour avoir refusé de payer un warrant, il s'y est fait immédiatement réintégrer par un ordre de cour; puis, le Conseil l'ayant décrété d'accusation et formulé contre lui un bill d'impeachment, le maire l'a une seconde fois fait expulser de ses bureaux par la police.

Mais M. Behan ne s'attendait évidemment pas au dénouement qui se préparait en silence. Le tribunal a considéré que l'ordre de réintégration émis en premier lieu subsistait malgré la mise en accusation du trésorier, attendu que cette mise en accusation constitue une violation flagrante de l'article 200 de la Constitution de l'Etat, lequel déclare en termes formels que, dans tous les cas entraînant l'*impeachment* pour les fonctionnaires de l'Etat, "les avocats de district, les greffiers de cour, les shérifs, les coroners, les recorders, les juges de paix, *sous les autres fonctionnaires de paroisses, de municipalités et de wards seront révoqués par arrêt de la cour de district des domiciles de ces fonctionnaires, et, dans la paroisse d'Orléans, par arrêt de la Cour civile de district.*"

Voilà qui est parfaitement clair, n'est-ce pas? Après cela, il est vrai, il est déclaré dans la charte de la Nile-Orléans que les fonctionnaires municipaux pourront être mis en accusation, jugés et destitués par le Conseil de ville. Mais la Charte n'est en définitive qu'une simple loi, et la loi ne saurait en aucun cas primer la Constitution.

Le maire, le chef de la police et le Conseil de ville avaient oublié de consulter la loi fondamentale de l'Etat, mais les avocats de M. Walshe veillaient pour eux et ils leur ont fait un arsenal une arme terrible dont ils ont déjà fait un excellent usage. Ils se sont adressés au juge Eighter et l'ont saisi d'un *rule*, fondé sur les considérations précédentes. Le magistrat, après en avoir pris connaissance, hier matin, a donné l'ordre au shérif d'expulser la police des bureaux du trésorier et d'y réinstaller M. Walshe, ce qui a été fait immédiatement. Ce n'est pas tout. En vertu de ce même *rule*, le maire et le chef de la police devront comparaître le 19 de ce mois devant le juge Eighter pour répondre à une imputation de mépris de cour (*contempt of court*).

Voici donc comment se résume la situation. M. Walshe est de nouveau trésorier de la ville de la Nile-Orléans. Le bill d'*impeachment* décrété contre lui par le Conseil sera probablement déclaré nul et non avenu, en ce qu'il viole l'article 200 de la Constitution de la Louisiane. S'il n'y a pas de mise en accusation, et que M. Walshe maintienne l'attitude qu'il a prise au sujet des warrants qui lui sont présentés et qu'il ne veut payer qu'après la révision du budget dans le sens de l'article 66 de la charte de la ville, il faudra attendre, pour que les choses reprennent leur cours normal à la mémoraire, que les tribunaux se soient prononcés sur la question dudit budget.

N'oublions pas d'ajouter, pour terminer l'historique de l'affaire, que le juge Tissot a refusé d'accorder l'injonction demandée par M. Renaud, en sa qualité de contribuable, pour défendre au contrôleur et au trésorier d'opérer aucun paiement avant la révision du budget. L'honorable juge a déclaré que si tous les contribuables pouvaient intervenir dans le gouvernement municipal, il n'y aurait pas d'administration possible, et que d'ailleurs on demandait à une injonction pour interdire au trésorier l'accomplissement d'un acte qu'il a décidé déjà de son propre mouvement ne pas vouloir accomplir.

P. S.—A la dernière heure hier il était question d'un compromis entre M. Walshe, le maire et le Conseil de Ville. Mais au moment où nous écrivons ces lignes rien de décidé à cet égard.

On espère néanmoins que ce compromis s'achèvera aujourd'hui samedi.

La fête du 27 octobre prochain.

—Quel est le lecteur qui, aux jours de son enfance, n'a pas su par cœur la prière de l'orpheline, écrite par Alexandre Soumet? Nous n'aurons jamais plaisir à lui rappeler ce souvenir du jeune âge. C'était une enfant non moins belle que les autres enfants de la vallée. Autour d'elle les autres enfants folâtraient, mais ne l'invitaient point à leurs jeux. Et pourquoi?—C'est que la pauvrette était seule en ce monde. Pas de mère, pas de père! Où chercher un baiser, ce soleil de la vie de l'enfant? A part les portes de l'Eglise, toutes les portes se fermaient devant elle. Partout elle était repoussée. Est-il étonnant qu'elle exhalât des plaintes amères?

Le personnage qui l'écoutait, touché de tant d'infortune, vint alors prierer avec elle et la recueillir.

"Et moi, vers son malheur me sentant [attirer,
Comme elle sur son sort je me mis à [pleurer."

Si je savais, lecteur, quelle note il faut pour attendrir c'est, bien sûr, celle que je prendrais. Mais à quoi bon? Je n'ai qu'à vous dire mon fait, et vous mettrez dans la sébile des orphelins une offrande généreuse. Je s'explique.

Il y a dans cette ville, comme partout, des multitudes d'enfants, rediant la prière de l'orpheline de Soumet. Or, quelque notable que soit la charité de la Nile-Orléans, c'est souvent qu'une Jeanne d'Arc n'est point là pour la recueillir. Pourtant, il le faut confesser, Celui qui a créé tous les êtres, pourvoit aussi à leurs besoins. En voici une preuve éclatante. Parmi les grandes institutions chargées de recueillir les orphelines il en est une, connue sous le nom d'Asile du Mont Carmel. Vivant au jour le jour, cet asile a souffert du manque d'assistance du public généreux.

C'est pour cela qu'une des plus importantes sociétés de bienfaisance de notre ville—*The Benevolent Association of the Sons of Louisiana*—a eu l'heureuse idée de donner une fête au bénéfice de cette grande et magnifique institution. Sans doute cette société est une puissance, parce qu'elle est nombreuse et qu'elle est dirigée par un président habile et expérimenté, M. Quéré. Néanmoins, il faut que le public reconnaisse ses nobles efforts et entende son appel en faveur d'une si glorieuse entreprise. Le comité choisi pour préparer la fête s'occupe activement de la faire brillante. Il s'est déjà assuré du concours des *Continental Guards*, connus par tous les Etats, du Club dramatique et de l'Orphéon.

En attendant que le programme soit mis au jour, les tickets sont en vente, et trouveront, il faut l'espérer une facile circulation.

Il y a beaucoup de gens dans le monde qui ne demandent pas mieux que de faire du bien, mais à condition qu'on leur fournisse l'occasion.

Gloire aux *Fils de la Louisiane* qui ont entrepris cette œuvre.

En terminant cette première annonce, je prends la liberté de remercier les *Young Men Benevolent Association*, la *Société Portugaise*, d'*Eagle Benevolent* et l'*Excelsior* pour leur empressement à répondre à l'appel du comité.

X.

Paragraphes.—M. Alfred Moss, sous-shérif de la cour civile, est parti, hier soir, à cinq heures, à bord du bateau à vapeur St John, pour Jackson, Louisiane, avec les personnes suivantes atteintes d'aliénation mentale: Henry Spiro, Hannah Lieberger, Dan Rice, c, Chas. Welsh, P. H. Eulles, N. A. Delaplaine, Mary L. Morton, c, M. B. Dubuisson, Henry Young, c, Viola Wade.

—Geo. Earle, c, est tombé, hier, à deux heures de l'après-midi, en essayant de monter sur un camion qui passait au coin des rues Peters et Grod; les roues lui sont passées sur le corps. On l'a transporté à l'hôpital. Ses blessures sont graves.

—Le 10 du courant durant un fort coup de vent, John Smith, employé à bord du "Louisiana," a été jeté avec force contre les gardes et a eu la jambe droite cassée tandis que le steamer passait près du cap Hatteras. A l'arrivée du "Louisiana," à son quai, hier soir, à huit heures et demie, M. Smith a été envoyé à l'hôpital.

—John B. Chandler, employé sur un des trains du chemin de fer Morgan, s'est foulé la cheville droite en descendant d'un car.

—Lena Johnson, c, Rose Morris, c, et Marie Dennis, c, se sont battus, hier matin, à deux heures et demie, au No 45 de la rue Basqin; Marie a assené plusieurs coups d'un pot à Lena, et Rose sur la tête, puis s'est enfuie. Les blessures ne sont pas graves; elles ont été pansées à l'hôpital.

—John Brown, c, qu'Elizabeth Turner, c, accusait d'incendie, a été envoyé, hier matin, par le recorder Keller, à la cour criminelle de district. Cautionnement de $3,000.

—Des voleurs se sont introduits chez M. Pierre, au coin des rues Pologne et Dauphine; ils en ont emporté trois douzaines de poules et $20 en argent.

Il est sorti, de Texas, cette année, environ 260,000 têtes de bétail, dont la moitié a été dirigée vers le Nord et l'Ouest.

Les animaux d'un an ont été vendus de $15 à $16,50; ceux de 2 ans, de $19 à $22; ceux de 3 ans, de $24 à $28; les vaches avec leurs veaux, de $33 à $35—ce qui fait, en moyenne, un total de $6,760,000.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Chambre des Députés.

Paris, 14.—On annonce que le gouvernement a actuellement l'intention de convoquer la Chambre des Députés avant le 22 octobre.

Funérailles de l'amiral Pierre

Marseille, 14.—A l'enterrement de l'amiral Pierre, l'oraison funèbre de défunt a été prononcé par l'amiral Krantz qui y a rendu un grand hommage à l'officier distingué que vient de perdre la France, à son patriotisme et à ses hautes capacités. Le drapeau du consulat américain est resté à mi-mat pendant toute la cérémonie.

Conseil de cabinet.

Paris, 14.—Au conseil de cabinet aujourd'hui, M. Challemel-Lacour a dit que les négociations avec l'ambassadeur chinois progressaient favorablement. L'envoi de renforts au Tonquin a été approuvé. Il a été résolu que la France, dans les négociations avec la Chine, doit adopter une politique conciliatrice.

Le rapport du Figaro relativement à une entrevue entre M. Challemel-Lacour et Lord Lyons, ambassadeur est sans fondement. Lord Lyons est toujours en congé. On a des raisons de croire que les récentes accessions à l'alliance austro-allemande auront pour résultat prochain une proposition de l'Allemagne à l'effet d'appeler un Congrès général des puissances étrangères qui aura pour mission de se prononcer sur un désarmement général.

L'Autriche, l'Espagne et l'Italie ont déjà signifié leur désir de participer au dit Congrès.

FRANCE ET CHINE.

Paris, 14.—Le soir prétend donner ce qui suit comme les principales clauses de la proposition faite par le marquis Tseng, ambassadeur chinois à M. Challemel Lacour:

La France cessera d'envoyer des renforts au Tonquin; la Chine reconnaîtra le traité de Hué, mais maintiendra son droit d'investiture des souverains de Annam; le protectorat français sera sous le contrôle de la Chine, et sous la direction des militaires Mandarins; la Chine sera remboursée de toutes dépenses encourues pour la répression des "Pavillons Noirs."

La République Française, dans un article sur la question tonkinoise, écrit que la France ne peut accepter la détermination proposée d'une zone neutre, mais elle sera satisfaite si le Tonkin est retiré entièrement de la juridiction chinoise. Le journal ajoute que l'Angleterre peut garantir le contentement de la Chine sur ces points et tout le différend sera immédiatement terminé.

Les Français et les Pavillons Noirs.

Londres, 14.—Une dépêche de Hong Kong donne des détails sur la bataille qui a eu lieu le 1er courant entre les français et les Pavillons Noirs.

Une dépêche française rapporte que les Français ont pris 30 prisonniers. Quoique le mouvement des troupes français ait été un succès le résultat démontre que de grands renforts seront nécessaires pour chasser les Pavillons Noirs du Tonkin, puisque des terrassements pas très solides ont tenu les Français appuyés par des canonières trois jours en échec.

Les opérations sont encore suspendues. Une autre dépêche dit que les cartabines enlevées aux Pavillons Noirs pendant le combat, portaient la marque de l'arsenal chinois.

La dépêche ajoute que la presse chinoise a adopté un ton de belligérant vis-à-vis des Français et déclare le traité de Hué contraire à la loi internationale.

Troubles à Woo Chang.

Shanghai, 14—On rapporte que des désordres ont eu lieu à Woo Chang, opposés par les Whitelity, société secrète opposée à la dynastie actuelle. M. Tricou, ex-ministre français en Chine, accompagné de sir George Brown, gouverneur anglais à Hong Kong, est parti pour Pekin.

Le Consul américain à Canton

Hong Kong, 14 sept—Le consul américain à Canton croit qu'on ne doit plus avoir de craintes relativement à la sûreté des résidents étrangers.

Combat entre les troupes françaises et les Pavillons noirs.

Londres, 14—Une dépêche reçue aujourd'hui de Hong Kong, rapporte qu'une bataille s'est livrée entre les troupes françaises et les Pavillons Noirs, qui a duré huit heures. L'engagement a eu lieu entre Hanoi et Sontay, près de la Rivière Rouge. Les Français auraient perdu 2 officiers et 50 hommes, et la perte des Pavillons Noirs serait de 500 à 600 hommes. Hanoi est la ville où les Français sont en garnison, depuis l'engagement antérieur qu'ils ont eu à Sontay.

Il est probable, d'après la teneur de la susdite dépêche, que les Pavillons Noirs dont les quartiers-généraux se trouvaient à Bacninh, au nord-est de Hanoi, étaient décidés à reprendre Sontay aux Français, qui y avaient leur cantonnement depuis une huitaine de jours. Pendant que les Pavillons Noirs étaient en marche de Bachnin à travers le Delta, ils ont été rencontrés par les Français partis de Hanoi pour les intercepter et la susdite bataille a été le résultat de cette surprise.

La récente émeute à Canton.

Londres, 14—Le correspondant du Standard à Hong Kong donne les détails additionnels suivants sur l'émeute qui a eu lieu lundi dernier à Canton: Le soulèvement a commencé à 8 heures du matin, ainsi que cela avait été rapporté antérieurement, et a été occasionné par une querelle entre quelques Chinois et des gardes portugais sur le quai.

Dans le cours des désordres quelques négociants se sont armés afin de défendre leur propriété. Ces négociants étaient neuf allemands et trois anglais, qui ont fait feu sur la populace, tue cinq chinois et blessé plusieurs autres.

L'arrivée des troupes chinoises a finalement mis un échec les émeutiers. Il y a maintenant une canonnière anglaise, une canonnière française et cinq canonnières chinoises mouillées dans la rivière en face de l'établissement étranger.

Les Chinois ont affiché des placards sur les murs de la ville approuvant les actes de la populace et les appelant au meurtre des Européens à la prochaine occasion.

Les différents consuls à Canton admettent que la situation est très grave et que l'avenir de la colonie européenne est des plus sombres.

Il existe presque une guerre ouverte entre les indigènes et les éléments étrangers; il sera nécessaire d'avoir des navires de guerre stationnés dans le port pendant longtemps encore, comme mesure de protection.

Les résidences incendiées par la populace comprennent dix maisons appartenant à des anglais, une à un américain, deux à des allemands et une à des français.

Les consuls ont envoyé une note identique au vice-roi, le tenant responsable de la destruction de propriété, parce qu'il a négligé d'envoyer immédiatement des troupes lorsqu'il a été informé des désordres.

Trois Chinois qui ont été surpris dans des actes de pillage de propriété, ainsi qu'un Portugais, qui a été la cause immédiate de l'émeute, sont maintenant incarcérés au Consulat Anglais.

Banque d'Angleterre.

Londres, 14—Le montant de lingots pesés aujourd'hui à la Banque d'Angleterre s'élève à £25,000.

Rumeur démentie.

Berlin, 14 sept—On nie que Bismarck soit gravement malade et que des médecins aient été rappelés subitement.

Von Schloezer de retour à Rome.

Rome, 14—Von Schloezer, qui a rendu visite récemment à Bismarck à Gastein, est de retour à Rome et a eu une audience avec le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du Pape. Les bases de négociations entre le Vatican et la Prusse ont été conclues, mais elles n'ont pas été rendues publiques jusqu'ici.

Le ministre Gladstone.

Berlin, 14—La nouvelle que M. Gladstone a l'intention de visiter Copenhague, excite beaucoup l'attention en cette ville.

Légation espagnole à Washington.

Madrid, 14—La Légation espagnole à Washington a informé le gouvernement qu'il y a à Cuba un exilé espagnol qui fait des préparatifs pour soulever en cette ville un soulèvement parmi la population de couleur. On croit que le projet ne réussira pas.

Rapports français sur l'engagement avec les Pavillons Noirs.

Londres, 14 sept—Les rapports français sur la bataille avec les Pavillons Noirs disent que le samedi 1er septembre, les troupes françaises de Hanoi se sont avancées à 12 milles environ de Sontay, où l'ennemi a été découvert dans le cantonnement des forts sur lesquels le feu des troupes françaises n'avait aucun effet.

Après trois journées de combat acharné, celles-ci appuyées par un feu nourri de la flotte, sous les ordres de l'amiral Bouet, qui emporta les fortifications de l'ennemi à la pointe de la baïonnette. Elles se sont emparées de deux villes et deux drapeaux, des Pavillons Noirs.

La perte des Français est de 2 officiers et de 14 hommes tués, et de 3 officiers et 40 soldats blessés. Après la victoire l'amiral Bouet s'est retiré avec sa flotte à Hanoi, pour y attendre des renforts, laissant 300 hommes chargés de tenir les positions enlevées.

La force navale au Tonkin, sous l'amiral Bouet, comprend le cuirassé Bayard portant 4 canons, l'Atalante 12 canons, le Triomphant 8 canons, les croiseurs Trouville et Chateau-Renaud, les transports Annamite et Mytilo portant chacun 2 canons, les canonnières Lynx et Vipère portant chacune 4 canons, et la Fanfare, le Léopard et la Surprise portant chacun 2 canons.

Il y faut ajouter 4 sloops portant en tout 7 canons, et 4 bateaux courriers avec armement de 12 canons en tout ainsi que deux chaloupes torpilles qui sont attachées à la flotte.

Conseil de Cabinet.

Madrid, 14—Le conseil de Cabinet a résolu d'accepter la démission de De Ruete Ygnier, sous secrétaire du ministre de l'intérieur; mais il a refusé d'accepter la démission du duc de Fernan Nunes, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Réflexion d'un correspondant.

Vienne, 14—Le correspondant du *New Free Press* écrit que la Chine et la France ont accepté en principe la médiation de l'Angleterre, pour le réglement de la question tonkinoise.

Incendie du château Cortachy

Londres, 14 sept—Le château Cortachy, près de Fairfax, en Ecosse, et appartenant au comte Airlie, a brûlé. La perte est évaluée à plus de £60,000.

WASHINGTON.

Départ du President.

Washington, 14.—Le Président partira pour New-York cette après-midi à 4 heures 20 minutes.

Le gén. M. J. Hunt.

Washington, 14—Le gén. M. J. Hunt, commandant le Département du Sud, a été mis aujourd'hui sur la liste de retraite. Il vient d'atteindre sa 64me année. Le commandement du département a été transféré au gén. Hancock, qui en prendra charge temporairement.

Le maître de poste-général Gresham et la Loterie de la Nouvelle-Orléans.

Washington, 14—Le 13 novembre 1879, le maître de poste général Key a lancé un ordre prohibant aux maîtres de poste des villes de New York et de la Nouvelle-Orléans, de payer des mandats d'argent et de délivrer des lettres enregistrées au directeur d'une compagnie de loterie à la Nouvelle Orléans, lequel est à la tête d'un projet qui a pour but d'obtenir par voie de la poste de l'argent sous de fausses et frauduleux prétextes. Aujourd'hui le maître de poste général Gresham a lancé un autre ordre qui prolonge et confirme celui du maître de poste général Key, et qui a été envoyé à tous les bureaux de poste aux Etats Unis.

Mort du Col. Albert W. Preston.

San Francisco, 14 sept—Le Col. Albert W. Preston, de l'armée des Etats-Unis, est mort hier.

Désunion dans le parti démocratique à New-York.

New York, 14 sept—Le "County Democracy" refuse l'invitation de Tammany Hall et d'irving, qui lui demandent de se réunir pour l'élection de délégués à la Convention d'Etat. Il répond que la County Democracy est reconnu comme la démocratie régulière de la ville, et il invite tous les démocrates à participer aux élections primaires pour le choix de délégués à la convention d'Etat.

Refus de mettre en quarantaine les navires venant de Guayma.

San Francisco, 14—L'officier de quarantaine McAllister, de cette ville, refuse de mettre en quarantaine les navires venant de Guayma, Mex., parce qu'il n'a pas reçu, dit-il, avis officiel que la fièvre jaune sévissait en cette ville.

Il n'impose cette quarantaine que lorsqu'il aura reçu pareil avis. Le Bureau de santé National a envoyé des dépêches aujourd'hui au consul des Etats-Unis à Mazatlan, demandant des informations. Il se passera probablement quelques jours avant qu'on ait obtenu une réponse.

Wall Street.

New York, 14 sept., 11 h. A. M.—Les valeurs pendant les dernières heures étaient fermes. La hausse était classée de 1|8 à 5|8; ce dernier taux se rapporte au Wabash qui aurait la priorité.

Incendie.

New York, 14—Un incendie se matin a détruit la manufacture de chaussure de fentre de Wm. A. Boglin & Cie, la Novelty Shoe et hat factory appartenant à Chas E. Everett, Brooklyn, et plusieurs batisses. La perte est évaluée à plus de $150,000.

Exécution

Richmond, Va., 14 sept.—Barbara Miller, femme de couleur, a été pendue aujourd'hui en cette ville, pour complicité dans le meurtre de son mari en février dernier. Charles Henry Lee son complice, avait été pendu le 3 du mois dernier. Plusieurs milliers de personnes se trouvaient dans le voisinage de la prison, et l'ordre le plus parfait a régné.

Acte barbare.

Fort Wayne, Ind., 14 sept—Pedro Richardo, récemment divorcé avec sa femme a été arrêté aujourd'hui sous la plombre de celle-ci et jeté en prison. Il a été incarcéré.

Incendie.

Milwaukee, 14—Vingt mille barils à huile et les entrepôts du Standard Oil Co. ont brulé. Perte $40,000.

La princesse Louise.

Ottawa, 14—La princesse Louise a donné un tableau peint par elle à la Galerie du gouvernement, comme souvenir de sa résidence au Canada. Le dit tableau est de cinq pieds de hauteur et se trouve actuellement en montre à Boston.

Perte du steamer Queen Victoria.

Chatham, 14.—La perte par l'incendie du steamer Queen Victoria s'élève à $15,000. L'équipage est parvenu à grand peine à s'échapper. Plusieurs chauffeurs ont été blessés grièvement.

Fièvre jaune.

Pensacola, 14—On annonce qu'il n'y a pas eu hier où le nouveau cas de fièvre constaté. Aucun décès.

Faillite.

Portland, Me., 14—Au maison Stover Bros & Cie a fait faillite. Leur passif n'est pas encore connu.

Vol à l'express.

Indianapolis, 14—Un paquet contenant $5000, venant d'Indianapolis et consigné à Frankfort, Ind., a été enlevé du coffre-fort du U. S. Express, lundi soir, à Muncie. La police est à la recherche des voleurs.

Nouvelles de Haïti.

New York, 14—D'après des avis officiels reçus de Haïti, les villes de Baine et de Marigot qui avaient été tombées aux mains des insurgés, au pouvoir des insurgés, viennent d'être reprises par les troupes du gouvernement.

Les insurgés entourent la commune Côte-de-Fer où le général Civoil Mode s'est prononcé contre le gouvernement. La population a demandé les secours de celui-ci. Le bombardement de Miragoane a complètement réduit au silence le feu des insurgés. A Jérémie les insurgés étaient tellement harassés par les troupes du gouvernement que, désespérés, ils se sont jetés sur le fort Salomon et s'en sont emparés; mais celui-ci fut immédiatement repris à la pointe de la baïonnette par le 170me régiment, et il se trouve actuellement au pouvoir du gouvernement.

Faillites.

New York, 14—R. G. Dun & Cie rapportent pendant la semaine 173 faillites dans les Etats-Unis et le Canada.

Salubrité de la ville de Pensacola.

Pensacola, 14—La ville est toujours saine. Trois nouveaux cas de fièvre et un décès ont été constatés à l'arsenal de la marine.

Le président Arthur.

New York, 14—Le président Arthur est arrivé ce soir afin d'assister comme porteur aux funérailles de Hogh J. Hastings. Il ira probablement lundi à Newport.

Marchés étrangers.

Paris, 14 sept 5 p m—Rentes 79 fr. 85c.

Liverpool, 14 sept, midi Coton ferme, ventes 12,000 balles, 9000 pour l'exportation et la spéculation: middling, splands à 13|16; middling Orléans 5 13|16; recettes 4150, américain 4050.

Future calmes; Uplands, Low Middling clause, livraison en septembre 5 52|64, 5 53|64 et 5 51|64, septembre et octobre 5 51|64, 5 50|64 octobre et novembre, 5 50|64, 5 51|64 et 5 49|64, novembre et décembre 5 49|64, 5 49|64, décembre et janvier 5 51|64, 5 52|64, janvier et février 5 45|64, 5 53|64, et 5 58|64, avril et mai 5 63|64 à 6 02|64.

Ventes de la semaine 70,000 balles, américaines 46,500, pour l'exportation 11,500, pour la spéculation 5000, expéditions 5900, exportations actuelles 12,500; recettes 24,500 balles, américaines 14,000, stock en mains 783,000, américaines 611,000. Stock en mer 104,000, américaines 23,000.

Liverpool, 14, 1 30 p m—Coton sans changement, ventes de coton américain 8500 balles.

Futures ouvertes au pair sept et oct 5 49|64, oct et nov, nov et déc 5 48|64, fév et mars 5 56|64, mai et juin 6d.

Londres, 14 sept, 5 p m—New York Central 121 3|4, Reading 26 7|8, Erie 32 5|8.

Argent, Sucre, etc.

New York, 14—Bons des Etats-Unis—Fs. 103 3|4, 4 1|2 à 112 1|4; 4s, 119 3|4. Pacifiques de 1895, 129 offert. Argent facile à 2 à 2 1|2. Prime mercantile paper, 5 1|2 à 7. Argent en or 109 7|8 à 110. Change sterling, long 4,81 3|3, à vue 4,87 3|4. Les gouvernements sont fermes.

New York, 14 sept—Argent facile à 2 à 2 1|2. Prime mercantile paper 5 1|2 à 7. Change sterling—banquiers calmes, mais fermes—long 4,81 3|4, à vue 4,85.

Marchés américains.

New York, 14, midi.—Coton ferme. Ventes 564 balles, hier soir 710 balles. Ordinaire 7 1|16, good ordinary 9 1|16, strict good ordinary 9 9|16, low middling 9 7|8, middling 10 1|4, strict middling Orléans et Texas 10 1|2.

Futures fermes. Ventes 51,000 balles.

Livraison en septembre 10,21 à 10,23, octobre 10,24 à 10,25, novembre 10,44 à 10,45, décembre 10,54 à 10,55, janvier 10,63 à 10,64, février 10,76 à 10,77, mars 10,89 à 10,90, avril 11,00 à 11,01, mai 11,11 à 11,12, juin 11,22 à 11,23, juillet 11,30 à 11,34.

New-York, 14—Etat comparatif du coton pour la semaine finissant aujourd'hui:

	Balles.
Reçus dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine	64,300
Même semaine l'année dernière	49,000
Total reçu jusqu'au 1er jour	27,580
Même époque l'année dernière	72,443
Exporté pendant la semaine	17,430
Exporté depuis l'époque l'année dernière	32,200
Total exporté jusqu'au 1er jour	41,815
" même date l'année dernière	49,000
Stock dans tous les ports des E. U.	240,000
Stock même époque l'année dernière	116,425
Stock dans toutes les villes de l'intérieur	22,620
Stock même époque l'année dernière	6,875
Stock à Liverpool	783,000
Stock même époque l'année dernière	562,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne	23,000
Même époque l'année dernière	Pas de rapport

FASHES.

Port Eads, 14, midi—Vent du sud est.